



COMMUNE DE
Villeneuve-Loubet

Département des Alpes-Maritimes

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
VILLE DE VILLENEUVE-LOUBET

EXTRAIT DU REGISTRE
des délibérations du Conseil Municipal

SEANCE DU MARDI 18 DECEMBRE 2018

COMPTE-RENDU d'affichage
(Art. L.2121-25 du Code général des Collectivités Territoriales)

L'An deux mil dix-huit et le 18 Décembre à dix-sept heures, le Conseil Municipal de cette Commune régulièrement convoqué le 12 Décembre, s'est réuni en séance ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Lionnel LUCA, Maire de Villeneuve-Loubet.

APPEL NOMINAL

Présents

M. Lionnel LUCA - Mme Marie BENASSAYAG - M. Laurent COLLIN - Mme Thérèse DARTOIS - M. Albert CALAMUSO - Mme Nathalie NISI - M. Charles LUCA - Mme Valérie PREMOLI - M. Christian VIALLE - Mme Colette CHASTAN - M. Dominique GAULT - Mme Rebiha AÏT-YALLA - M. René TORTO - Mme Catherine PIEGGI - M. Philippe TURCHET - M. Marcel PIACENTINO - Mme Caroline BEZET - Mme Michèle PERRIN - Mme Martine CHERKESLY - Mme Maud RIBET - Mme Sylvie MARCHAND - Mme Christiane LAURENT - M. Paul TREMELLAT - M. Serge JOVER - M. Renaud LETITRE - M. Pierre LIENEMANN

Représentés / pouvoirs

Mme Nathalie NISI, pouvoir donné à M. Charles LUCA à partir de la délibération n° 162
M. Jean-Paul BULGARIDHES, pouvoir donné à Mme Marie BENASSAYAG
Mme Patricia LAVIGNE, pouvoir donné à M. Laurent COLLIN
M. Dominique GAULT, pouvoir donné à M. Lionnel LUCA à partir de la délibération n° 162
M. Jean-Noël TRAMONI, pouvoir donné à René TORTO
M. René DI COSTANZO, pouvoir donné à Monsieur Christian VIALLE
Mme Elodie SAIAG, pouvoir donné à Mme Colette CHASTAN
M. Mohamed LARABI, pouvoir donné à Mme Valérie PREMOLI

Absents / Excusés :

M. Gilles BOÏS

Secrétaire de séance : M. Charles LUCA

1 - APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 18 OCTOBRE 2018

Rapporteur : Monsieur le Maire

LE CONSEIL MUNICIPAL, à L'UNANIMITE APPROUVE le procès-verbal du 18 octobre 2018

2 - RELEVÉ DES DÉCISIONS DU MAIRE (article L.2122.22 du CGCT)

Rapporteur : Monsieur le Maire

LE CONSEIL MUNICIPAL PREND ACTE du compte-rendu des décisions 2018 (de n°240 à 252).

ENVIRONNEMENT

DEL - 2018/CM09/160- MODIFICATION (AVENANT) N°2 AU CONTRAT DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC EAU POTABLE

Rapporteur : Monsieur le Maire

LE CONSEIL MUNICIPAL à L'UNANIMITE des membres présents et représentés,

- **APPROUVE** les termes de la modification (avenant) n°2 au contrat de Délégation de Service Public (D.S.P.) ayant pour objet la gestion du service municipal d'eau potable.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer l'acte susmentionné.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire, ou son représentant, à engager toutes les démarches nécessaires pour la bonne mise en œuvre et la bonne exécution de la présente délibération.

DEL - 2018/CM09/161- MODIFICATION DE LA DELIBERATION N° 2018-152 RELATIVE AU TAUX DE LA REDEVANCE DE L'EAU POUR L'ANNEE 2019

Rapporteur : Monsieur le Maire

LE CONSEIL MUNICIPAL à L'UNANIMITE des membres présents et représentés,

- **VOTE** la modification de la délibération n°2018-152 relative au taux de la redevance de l'eau pour l'année 2019.

DEL - 2018/CM09/162- APPROBATION ET LANCEMENT D'UNE PROCEDURE DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC - CONCESSION PORTANT ETABLISSEMENT ET EXPLOITATION DU PORT DE COMPETENCE COMMUNALE MARINA BAIE DES ANGES

Rapporteur : Monsieur COLLIN

LE CONSEIL MUNICIPAL à L'UNANIMITE des membres présents et représentés,

- **VALIDE** le lancement d'une procédure de Délégation de Service Public visant à l'attribution d'un contrat de concession portant établissement et exploitation du port de compétence communale Marina Baie des Anges.
- **APPROUVE** les caractéristiques du futur contrat de concession telles qu'exposées dans le rapport de présentation joint.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à engager toutes les démarches nécessaires pour la mise en œuvre de la procédure de délégation de service public en question, de lui donner tous pouvoirs pour engager les négociations avec les candidats et signer tous les documents nécessaires à la bonne exécution de la présente délibération.

DEL - 2018/CM09/163- CONCESSION DU PORT DE PLAISANCE DE VILLENEUVE LOUBET – MARINA BAIE DES ANGES – TARIFICATION 2019

Rapporteur : Monsieur COLLIN

LE CONSEIL MUNICIPAL à L'UNANIMITE des membres présents et représentés,

- **APPROUVE** les tarifs 2019 du Port de plaisance de Marina Baie des Anges.

- **AUTORISE** Monsieur le Maire (ou son représentant) à engager toutes les démarches nécessaires et de lui donner tous pouvoirs pour signer tous les documents nécessaires à la bonne exécution de la présente délibération.

DEL - 2018/CM09/164- CONSTITUTION D'UN GROUPEMENT DE COMMANDES DANS LE CADRE DE LA REQUALIFICATION DE LA RD 6098

Rapporteur : Monsieur COLLIN

LE CONSEIL MUNICIPAL à L'UNANIMITE des membres présents et représentés,

- **DESIGNE** les membres suivants de la Commission municipale d'Appel d'Offres à siéger, en qualité de membres à voix délibérative, au sein de de la commission ad'hoc d'appel d'offres spécifique au groupement constitué :

Membre titulaire :

Monsieur Laurent COLLIN, Adjoint délégué aux Développement Durable

Membre suppléant :

Monsieur René TORTO, Conseiller Municipal

RESSOURCES HUMAINES

DEL - 2018/CM09/165- DESIGNATION DU COLLEGE DES ELUS DU COMITE TECHNIQUE (C.T) ET DU COMITE D'HYGIENE, DE SECURITE ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL (C.H.S.C.T)

Rapporteur : Madame DARTOIS

6 représentants titulaires (dont le Maire) et 6 représentants suppléants désignés en tant que représentants de la collectivité au sein du Comité Technique (C.T)

Représentants Titulaires Dont le Maire	Représentants suppléants
1. Lionel LUCA 2. Laurent COLLIN 3. Nathalie NISI 4. Valérie PREMOLI 5. Marie BENASSAYAG 6. Renaud LETITRE	1. Thérèse DARTOIS 2. Albert CALAMUSO 3. Colette CHASTAN 4. Jean-Paul BULGARIDHES 5. Marcel PIACENTINO 6. Serge JOVER

6 représentants titulaires (dont le Maire) et 6 représentants suppléants au sein du Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (C.H.S.C.T)

Représentants Titulaires Dont le Maire	Représentants suppléants
1. Lionnel LUCA 2. Thérèse DARTOIS 3. Albert CALAMUSO 4. Colette CHASTAN 5. Jean-Paul BULGARIDHES 6. Marcel PIACENTINO	1. Marie BENASSAYAG 2. Valérie PREMOLI 3. Laurent COLLIN 4. Nathalie NISI 5. Elodie SAIAG 6. Patricia LAVIGNE

LE CONSEIL MUNICIPAL à L'UNANIMITE des membres présents et représentés,
➤ VALIDE les listes de représentants de la collectivité telles que présentées ci-dessus.

DEL - 2018/CM09/166- CREATION D'UN EMPLOI PERMANENT DE CATEGORIE A (EN APPLICATION DE L'ARTICLE 3-3-2° DE LA LOI 84-53 DU 26/01/1984)

Rapporteur : Madame DARTOIS

LE CONSEIL MUNICIPAL à L'UNANIMITE des membres présents et représentés,
➤ AUTORISE Monsieur le Maire, à recruter un agent contractuel de catégorie A, en application de l'article 3-3-2°, pour répondre au besoin du service Communication de la commune.

TRANQUILITE PUBLIQUE

DEL - 2018/CM09/167- CONVENTION DE MISE EN PLACE D'UN PARTENARIAT ENTRE LA GARDERIE-NATURE ET LA POLICE MUNICIPALE POUR LA SURVEILLANCE DES PARCS NATURELS DEPARTEMENTAUX DES ALPES-MARITIMES – PARC NATURELS DEPARTEMENTAUX DE VAUGRENIER ET DES RIVES DU LOUP

Rapporteur : Monsieur CALAMUSO

LE CONSEIL MUNICIPAL à L'UNANIMITE des membres présents et représentés,
➤ APPROUVE les termes de la convention de mise en place d'un partenariat entre la garderie-nature et la police municipale pour la surveillance des parcs naturels départementaux des Alpes-Maritimes,

➤ AUTORISE Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer la convention.

FINANCES

DEL - 2018/CM09/168-- CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE - AVANCE SUR SUBVENTION 2019

Rapporteur : Madame CHASTAN

LE CONSEIL MUNICIPAL à L'UNANIMITE des membres présents et représentés,
➤ VOTE l'avance financière sollicitée.

INTERCOMMUNALITE

DEL - 2018/CM09/169— APPROBATION DU PROCES-VERBAL CONTRADICTOIRE DE MISE À DISPOSITION PAR LA COMMUNE DE VILLENEUVE-LOUBET DU DOMAINE PUBLIC AFFECTÉ À L'EXERCICE DE LA COMPÉTENCE - « MISE EN PLACE ET ORGANISATION D'UN SERVICE COMPRENANT LA CRÉATION, L'ENTRETIEN ET L'EXPLOITATION DES INFRASTRUCTURES DE CHARGE NÉCESSAIRES À L'USAGE DES VÉHICULES ÉLECTRIQUES OU HYBRIDES RECHARGEABLES » AU PROFIT DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION SOPHIA ANTIPOLIS

Rapporteur : Monsieur COLLIN

LE CONSEIL MUNICIPAL à L'UNANIMITE des membres présents et représentés,

- **APPROUVE** les termes du procès-verbal de mise à disposition du domaine public nécessaire à l'exercice de la compétence transférée « mise en place et organisation d'un service comprenant la création, l'entretien et l'exploitation des infrastructures de charge nécessaires à l'usage des véhicules électriques ou hybrides rechargeables », établi contradictoirement entre la commune de Villeneuve-Loubet et la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis, joint en annexe à la délibération,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer ledit procès-verbal, ainsi que l'ensemble des actes inhérents à l'exécution de la délibération afférente.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire clôture la séance à 20 heures 45 minutes.

FAIT A VILLENEUVE-LOUBET, le 18 décembre 2018

Le Maire



Lionel LUCA

Vice-Président de la Communauté
d'Agglomération Sophia Antipolis.

